|  |
| --- |
| RésuméLa politique régionale du Système mondial d'observation des océans (GOOS) 2013 ([IOC/INF-1308](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000226859.locale%3Den)) décrit le rôle et les conditions que doit remplir un organisme régional pour être accepté par la COI en tant qu'alliance régionale du GOOS. Le Comité directeur du GOOS, lors de sa 12e réunion (GOOS SC-12) en avril 2023, a approuvé la proposition du Système canadien intégré d'observation des océans (SIOOC) de devenir une alliance régionale du GOOS. La proposition du SIOOC a été évaluée dans ce document, avec une recommandation d'accepter le SIOOC en tant que nouvelle alliance régionale du GOOS. Un tableau d'évaluation de la proposition du SIOOC est annexé au document en anglais uniquement. Incidences financières et administratives : Aucune. La (les) décision(s) proposée(s) est (sont) référencée(s) Déc. A-32/4.8.1 dans le Document d'action (document IOC-32/AP Prov.) |

### Introduction

1. Le Système canadien intégré d'observation des océans (SIOOC) a soumis une proposition pour devenir une alliance régionale du GOOS le 25 avril 2023, qui a été examinée par le Comité directeur du GOOS lors de sa 12e réunion (GOOS SC-12) en avril 2023
2. La politique régionale du GOOS 2013 (CIO/INF-1308) indique le rôle et les exigences d'un organisme régional pour être accepté en tant qu'Alliance régionale du GOOS.

### Évaluation de la proposition du SIOOC

1. La proposition a été reçue sous la forme de trois documents.
2. [Informations relatives aux ARG du SIOOC : Programme national canadien d'observation des océans](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32238) (6 pages) : Ce document résume le Système canadien intégré d'observation des océans (SIOOC). Il décrit la manière dont le système d'observation a été mis en place, développé et sera maintenu. Il présente également la vision et la mission du SIOOC. Il rend compte des procédures d'assurance qualité, et de la conformité aux normes et protocoles internationalement acceptés pour les mesures, la gestion des données et les communications. La structure de gestion du SIOOC est également abordée.
3. [Plan stratégique du SIOOC , 2021-2026](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32240) (18 pages) : Ce document décrit le plan stratégique 2021-2026 pour le Système canadien intégré d'observation des océans (SIOOC). Il fournit une vue d'ensemble soulignant que l'observation des océans est fondamentale pour la communauté scientifique océanique du Canada, et contient des informations inestimables pour des décisions judicieuses qui soutiennent la durabilité et la valeur économique d'un océan en évolution. Il présente le contexte, la vision et la mission, les principes directeurs, la proposition de valeur, les domaines d'impact sociétal et la voie à suivre. Plusieurs thèmes ont été identifiés, notamment : (i) le renforcement des partenariats pour améliorer l'observation des océans et la prestation de services ; (ii) l'amélioration de la découvrabilité, de l'accessibilité et de l'interopérabilité des données océanographiques canadiennes ; (iii) la conversion des données océaniques en informations et en connaissances grâce au développement et à l'utilisation d'outils, de produits et d'applications et l'accroissement de la capacité à comprendre les états actuels et à prévoir les états futurs des espaces océaniques du Canada en soutenant les efforts de modélisation et en partageant les résultats des modèles océaniques. Il offre également une perspective de gouvernance pour assurer la réussite d'une initiative pancanadienne et multipartenariale.
4. [Plan de mise en œuvre du SIOOC , 2021-2026](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32239): Il décrit les trois phases de développement du SIOOC. Il développe les objectifs identifiés dans les domaines thématiques. Le plan comprend des missions détaillées avec un calendrier précis d'exécution.
5. Les documents ont été examinés par le Comité directeur du GOOS en avril 2023. Le Comité a estimé que la proposition du SIOOC répondait à toutes les exigences essentielles pour devenir une Alliance régionale du GOOS (voir le tableau d'évaluation en annexe du présent document)*.*
6. Il n'y a pas d'implications financières et administratives.

### Proposition de décision

1. Compte tenu de l'approbation, par le Comité directeur du GOOS, de la proposition du SIOOC de devenir une ARG, l'Assemblée de la COI souhaitera peut-être examiner la décision **IOC-32/Dec**.4.8.1 dans le Document d'action (IOC-32/AP Prov.).

**ANNEXE - EXAMEN DES DOCUMENTS/ÉVALUATION**

| **Politique régionale du GOOS 2013 (IOC/INF-1308)**  | **ACTION** | **ARTICLE(S)** | **ÉVALUATION** | **RÉF.** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| (3) | QUALIFICATIONS | 3.1 Une ARG est constituée sur recommandation ou par accord des organes subsidiaires régionaux de la COI, et/ou entre les pays participants, et/ou les organisations nationales, et/ou les organismes internationaux (réseaux régionaux de surveillance, organes régionaux de pêche, Conventions sur les mers régionales, etc.) Les membres doivent être choisis de manière à répondre au mieux aux besoins en matière de données et d'informations des organisations qui utilisent le milieu marin et ses ressources dans la région, qui en dépendent ou qui sont responsables de leur gestion. | Le Système canadien intégré d'observation des océans (SIOOC) est une ARG nationale. Il a été créé en 2019 pour remédier au cloisonnement des données océaniques et à l'absence de mécanisme formel de coordination et de collaboration pour la communauté des observateurs océaniques au Canada. Le SIOOC s'engage au niveau local, se connecte au niveau régional et se coordonne au niveau national afin d'élever la surveillance des océans du Canada au niveau mondial. |  |
|  |  | 3.2 Pour être reconnue comme faisant partie du GOOS, une ARG doit montrer qu'elle se conforme aux principes et lignes directrices du GOOS. | **Conformité aux principes et lignes directrices du GOOS****Oui** **Gestion, intégration et partage des données** Au cours des quatre années qui ont suivi sa création, le SIOOC a mis en œuvre les meilleures pratiques pour gérer, intégrer et partager les données physiques, biogéochimiques et de biodiversité, sur la base des 31 variables identifiées comme essentielles pour surveiller nos océans par le Système mondial d'observation des océans (GOOS).Le SIOOC a également engagé des experts pour guider le développement d'un système de gestion des données océaniques quisoit interopérable aux niveaux national et international et conforme aux normes internationales, **Rendre compte et aligner les activités du SIOOC avec le Conseil de l'ARG, l'OCG, la Stratégie 2030 du GOOS, l'IP du GOOS et le COO**Le SIOOC s'est efforcé de s'aligner sur le Système mondial d'observation des océans, notamment en ayantdes représentants au Conseil régional du GOOS, en participant aux forums régionaux semestriels du GOOS, en fournissantdes rapports annuels des activités du SIOOC au Conseil de l'ARG, en contribuant au Groupe de coordination des observations(OCG) et en alignant les activités du SIOOC sur les plans de mise en œuvre du GOOS. Le SIOOC est solidementaligné avec plusieurs des objectifs stratégiques GOOS 2030, notamment en matière de sensibilisation et de communication,de partenariats, de renforcement des connaissances et des échanges, et de données ouvertes et à qualité contrôlée.Le SIOOC se développe comme un système solide, qui soutient les principes des données FAIR et utilise les meilleures pratiques pourla gestion et le stockage des données afin d'intégrer les activités d'observation et d'étude des océans, ce qui permetle développement de produits et de services à valeur ajoutée. Enfin, le SIOOC a l'ambition de réaliser pleinementla chaîne de valeur du Cadre d'observation des océans (COO) qui sous-tend le Cadre stratégique GOOS 2030. |  |
|  |  | Dans la mesure où l'étendue géographique et les activités d'une ARG recoupent celles d'autres ARG, les ARG concernées établissent une coopération formelle et informelle afin d'assurer une utilisation efficace des ressources au bénéfice de tous. | **Étendue géographique : coopération formelle et informelle**Voir ci-dessus (3.1) |  |
| (4) | APPROBATION | 4.1 Les propositions de reconnaissance en tant qu'ARG doivent être approuvées par l'Assemblée ou le Conseil exécutif de la CIO. Les recommandations de reconnaissance seront reçues par le Comité directeur du GOOS (GOOS SC) ou par les organes subsidiaires régionaux de la COI en consultation avec le Comité directeur du GOOS. | **L'ARG doit être approuvée par l'Assemblée ou le Conseil exécutif**-**Proposition présentée** en tant qu'action du GOOS (Déc. A-32/4.8.1/) à approuver lors de la trente deuxième session de l'Assemblée de l'UNESCO, du 21 au 30 juin 2023**-Terminé :** La douzième réunion du Comité directeur du GOOS (GOOS SC-12), qui s'est tenue en avril 2023, a approuvé la proposition du Système canadien intégré d'observation des océans (SIOOC) de devenir une alliance régionale du GOOS ; |  |
|  | **APPROBATION** | 4.2 Les propositions de reconnaissance en tant qu'ARG doivent comprendre les éléments suivants :* Preuve qu'une **structure de gestion est** en place et qu'elle peut fournir un système intégré et durable en reliant, améliorant et complétant l'infrastructure et l'expertise existantes dans la région.
 | **Structure de gestion** **Oui**Le SIOOC utilise un **modèle de gouvernance à plusieurs niveaux** qui « permet une forte représentation et une grande mobilité auniveau régional, tout en garantissant une approche nationale cohérente.**Comité exécutif**Il se compose d'un comité exécutif, de représentants des régions et des comités nationaux. Il garantit un processus décisionnel clair et transparent, l'intégration au sein de l'ensemble du SIOOC, la supervision d'une vision commune et d'un plan de mise en œuvre, et permet le partage des meilleures pratiques. **Conseil d'administration**Au niveau régional, le Conseil d'administration de chaque association régionale recueille des informations en retouret garantit la capacité d'adaptation des régions aux défis et opportunités qui leur sont propres.Des **comités** composés de représentants de chacune des associations régionales « traitent de questions plus spécialisées et font rapport au Comité exécutif ». Ces groupes « font régulièrement rapport au Comité exécutif pour décision et approbation et peuvent former des équipes spéciales pour s'occuper de tâches spécifiques » Il s'agit notamment d'un **Comité technique, d'un Comité de communication et d'un Comité scientifique****Comité consultatif international**Il existe également un Comité consultatif international pour le SIOOC, nommé par le Comité exécutif etsoutenu administrativement par le Chef de projet et l'équipe du secrétariat. Le rôle de ce Comité estd'aider à donner au SIOOC une voix plus large dans la communauté des observateurs des océans, en jouant un rôle de défenseur, en identifiantles opportunités émergentes et en proposant un leadership stratégique et une supervision au Comité exécutif.Les membres sont des experts internes et externes à l'espace d'observation des océans. | Informations relatives aux ARG du SIOOC : [SIOOC : Programme national canadien d'observation des océans](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32238)[Plan stratégique du SIOOC, 2021-2026](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32240) (18 pages)[Plan de mise en œuvre du SIOOC, 2021-26](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32239) |
|  |  | * **Fourniture d'un plan acceptable qui a été approuvé par les parties prenantes** (fournisseurs et utilisateurs de données) de la région et qui décrit les procédures par lesquelles le système d'observation sera mis en place, développé et maintenu. Celui-ci doit inclure des procédures d'assurance qualité et de conformité aux normes et protocoles internationalement acceptés pour les mesures, la gestion des données et les communications.
 | **Plan acceptable****Oui.** Le SIOOC dispose d'un plan de mise en œuvre pour la période 2021-26 (25 pages). **Approuvé par les parties prenantes****Globalement, oui.** Le SIOOC a été créé en 2019 et a participé à des consultations avec la communauté des observateurs des océans au sujet du champ d'application et des recommandations **Oui****Procédures selon lesquelles le système d'observation sera mis en place, développé****Oui.** Le SIOOC n'est pas directement engagé dans l'observation des océans. Il ne collecte pas lui-même les données, mais propose aux utilisateurs une plate-forme en ligne pour découvrir, accéder à et visualiser des données ouvertes de haute qualité. Cependant, trois associations régionales du SIOOC disposent de solides réseaux d'observation des océans. Au cours des quatre années qui ont suivi sa création, le SIOOC a mis en œuvre les meilleures pratiques pour gérer, intégrer et partager les données océaniques fondées sur 31 variables jugées essentielles à la surveillance de nos océans par le GOOS. Le SIOOC a également engagé des experts pour guider le développement d'un système de gestion des données océaniques interopérable au niveau national et international et conforme aux normes internationales, et s'est efforcé d'accroître la communication et la collaboration avec les initiatives existantes dans tous les secteurs. Le SIOOC s'appuie fortement sur les atouts existants de la communauté océanique canadienne pour soutenir son travail et, à ce jour, a collaboré avec des partenaires pour intégrer plus de 1 500 ensembles de données à ses trois associations régionales.**Procédures d'assurance qualité/Contrôle qualité****Oui.** ***Assurance qualité/Contrôle qualité*:**les ensembles de données du SIOOC sont contrôlés à la source, car ce service n'est pas proposé par le SIOOC pour le moment. Les ensembles de données sont toutefois examinés pour s'assurer de la cohérence du formatage des colonnes, des noms de normes et des unités.-***Engagement*:** grâce à un engagement significatif et à une communication permanente avec un large éventail de parties prenantes, le SIOOC s'efforce de répondre aux besoins spécifiques des communautés océanographiques locales et régionales tout en harmonisant les meilleures pratiques au niveau national. -***Métadonnées*:** une collaboration nationale a été entreprise avec les partenaires du SIOOC et des experts nationaux pour développer un profil de métadonnées fondé sur l'Organisation internationale de normalisation (ISO) 19115:2014 - une norme commune de métadonnées qui s'aligne sur les meilleures pratiques et permet l'interopérabilité avec les partenaires nationaux et internationaux. Ce profil de métadonnées continue d'être développé pour prendre en charge des variables et des types de plates-formes supplémentaires, ainsi que des identifiants d'objets numériques (DOI) pour les ensembles de données. Le SIOOC exige que les contributeurs de données soumettent des fichiers de métadonnées conformes à ce profil. L'utilisation de fichiers netCDF (network Common Data Form) est encouragée, car il existe un large éventail d'outils netCDF qui peuvent être adoptés ou adaptés. Le SIOOC s'efforce, dans la mesure du possible, de se conformer à la Convention CF Version 1.6 (CF1.6).***-Cyberinfrastructure*:**les logiciels utilisés par le SIOOC sont des logiciels libres et conformes aux meilleures pratiques nationales et internationales.  | Informations relatives aux ARG du SIOOC : [SIOOC : Programme national canadien d'observation des océans](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32238)[Plan stratégique du SIOOC, 2021-2026](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32240) (18 pages)[Plan de mise en œuvre du SIOOC, 2021-26](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=32239) |